

AVIS DES SOCIETES*

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.

Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015.

Indicateurs d'activité	3 ^{ème} trimestre 2015*	3 ^{ème} trimestre 2014	Période allant du 01/01/2015 au 30/09/2015*	Période allant du 01/01/2014 au 30/09/2014	31/12/2014
CA TTC	232 682	226 540	658 369	579 984	789 887
CA HT	222 237	216 270	629 503	553 468	754 972
Achats de marchandises vendues	187 994	183 787	532 231	467 247	639 163
Charges financières	3 159	2 462	9 448	7 391	10 330
Produis financiers	1 711	1 349	5 673	3 807	6 235
Effectif moyen			4 114	4 083	3 959
Charge du personnel	14 855	13 013	44 670	37 240	52 392
Ratio Masse salariale/CA	6,68%	6,02%	7,10%	6,73%	6,94%
Nombre des points de vente			82	80	82
Délai règlements fournisseurs en J			90 J	90 J	90 J

* *Selon les données comptables disponibles*

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT à la fin du 3^{ème} trimestre 2015 a enregistré une évolution d'environ 13,74% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel du 3^{ème} trimestre 2015 ont enregistré une augmentation de 14,16 % par rapport à celles constatées au cours du 3^{ème} trimestre de l'année précédente et ce suite à l'ouverture de nouveaux points de vente.
3. Le ratio masse salariale trimestrielle rapportée au CA trimestriel passe de 6,02% en 2014 à 6,68% en 2015.
4. Le nombre de point de vente est passé de 80 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2014 à 82 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2015, et ce suite à l'ouverture de BATAM TRO CADERO, MG GABES HAMMA, MG INTILEKA et MG MÉDENINE et la fermeture de MG CHARGUIA et BATAM TEJ MARHABA.
5. MG RUE DE GHANA a été incendié fin décembre 2014, des dégâts ont engendré des pertes d'actif et d'exploitation. Ces pertes sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société. Ce magasin demeure fermé.

* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2